



**Fresque intergénérationnelle**

**Solidarité**

# La Farlède Mag



LA FARLÈDE

Complexe sportif

## LE NOUVEAU STADE

inauguré



**À LA UNE...** COMPLEXE SPORTIF P4 // MOULIN DE LA CAPELLE P7 // TRAVAUX P8 // VIE ASSOCIATIVE P10 //  
LA FARLÈDE CITOYENNE P12 // LES COMMERCES P15 // JEUNESSE P16 // SOLIDARITÉ P18 // CULTURE P20



Fête de la musique



Exposition photo du Farlédien Objectif Club



Exposition «SE» &amp; Gérard Rousseau

Inauguration du rond-point Bir Hakeim



Fête du 14 juillet



Fête de la Libération de La Farlède



Foulée farlédienne

## ÉDITO

Chers Farlédien,



Vous avez été nombreux à assister aux manifestations qui ont rythmé la saison estivale à La Farlède. Sun Tour, Festival des Chorales, fête de la musique, fête de la Saint-Jean et Foulée Farlédienne, autant d'animations menées par les associations sportives ou culturelles auxquelles vous êtes nombreux à avoir participé. Les associations farlédiennes sont l'un des piliers de notre commune, un vecteur de dynamisme, un moteur qui fait progresser notre village au service de l'intérêt général. J'ai à souhait d'entretenir leur enthousiasme.

La rentrée de septembre nous ramène aux réalités économiques et sociales de notre commune. Nous aborderons dans ce numéro un thème qui préoccupe tous les Farlédiens : la construction de logements sociaux sur notre territoire. Si le maire d'une commune a des droits, il a d'autant plus de devoirs : les lois imposées par l'État sont inflexibles et inéluctables. Afin de porter à votre connaissance les divers éléments concernant les logements sociaux, nous détaillerons en toute transparence la loi sur la Solidarité et le Renouvellement Urbains (loi SRU), ses obligations, les sanctions et les pénalités que la commune encourt si elle ne respecte

pas le calendrier triennal de production de logements sociaux. Mais face à ces contraintes en termes de rythme et de production, il ne faut pas oublier que des centaines de familles farlédiennes sont en attente de ce type de logements.

En mars dernier vous nous avez largement accordé votre confiance et nous mettrons un point d'honneur à défendre vos intérêts afin que chacun puisse «bien-vivre au pied du Coudon». Mon équipe municipale et moi-même œuvrons pour vous offrir un cadre de vie agréable, des infrastructures répondant aux besoins des scolaires, des administrés et des associations farlédiennes qui peuvent compter sur notre aide pour organiser et soutenir leurs manifestations.

Les fêtes de fin d'année approchent à grands pas ! Afin de les rendre plus agréables encore, La Farlède se parera de ses plus belles décorations : sapins, guirlandes et lumières illumineront notre village.

La solidarité sera de mise début décembre avec le Téléthon qui rassemble chaque année de nombreux Farlédiens autour d'une cause commune : la lutte contre

les maladies génétiques. N'oubliez pas les Volontaires du Sang qui vous attendent le 23 décembre pour un don de sang à la salle des fêtes, venez nombreux !

Embarquez pour un voyage dans la jungle avec l'exposition «C'est la jungle à la médiathèque : Jungle Bell, Jungle Bell» ! Ateliers pour les enfants, spectacles, boum de Noël rythmeront les vacances des petits.

Rendez-vous le 21 décembre pour le Noël des enfants avec au programme : parade, animations, jeux, loisirs créatifs. Profitez également du marché de Noël pour faire vos derniers achats, découvrir les produits de commerçants locaux et des artisans Farlédiens, ou tout simplement vous promener dans les rues illuminées.

Spectacles, cinéma, loto et concert jalonneront le mois de décembre, de quoi faire patienter les petits mais aussi les plus grands jusqu'à Noël...

*Illuminations, festivités et entraide : passez de très belles fêtes à La Farlède !*

**D' Raymond ABRINES**  
Maire de La Farlède



Exposition Julia Bénard



Soirée glisse

Festival des chorales



Concours de pétanque Matraglia



Gala de fin d'année de l'école de musique À l'unisson

Éditeur : Ville de La Farlède - Hôtel de Ville - 83210 La Farlède  
 Directeur de publication : D' Raymond Abrines  
 Conception & rédaction : Service communication  
 Photographies : Service communication, X  
 Impression : Marim Imprimerie  
 Imprimé sur un papier respectueux de l'environnement



AMÉNAGEMENT

## Dans les coulisses du complexe sportif

LA CONSTRUCTION DU NOUVEAU COMPLEXE SPORTIF ÉTAIT ESSENTIELLE À L'ÉPANOUISSEMENT DES ASSOCIATIONS SPORTIVES FARLÉDOISES QUI PÂTISSAIENT DU DÉPÉRISSEMENT DU STADE LÉO LAGRANGE. EXPLICATIONS, DÉTAILS DE LA STRUCTURE, ÉLÉMENTS TECHNIQUES : FOCUS SUR LE COMPLEXE SPORTIF.

### Le complexe sportif vu sous tous les angles

#### Un souffle nouveau pour la pratique du sport à La Farlède

Afin de remplacer l'ancien stade devenu obsolète, la commune de La Farlède a fait le choix de créer un nouveau complexe sportif. En réalisant cet équipement municipal, la commune a pu maîtriser sa construction (hauteurs, couleurs, espaces verts, traitements des talus et des ruisseaux, profondeurs) et conserver le caractère paysager du terrain avec une vue remarquable sur le Coudon.

#### Le complexe sportif, côté...

##### Environnement

Avant d'éclorre, le projet a bénéficié d'une étude environnementale faunistique et floristique. Le site de l'oliveraie a donc été conservé et complété par des végétaux principalement à caractère méditerranéen. De plus, le réseau d'eau brute dessert le site, pour son arrosage essentiellement.

##### Matériaux

La volonté de la commune a été d'inscrire la composition du complexe sportif en harmonie avec le paysage. Sa volumétrie fragmentée contemporaine et douce, ses aspects de façade utilisant des matériaux bruts sont rehaussés par les touches de couleur prune à l'intérieur du bâtiment.

#### Composition du bâtiment

SURFACE GLOBALE : 38 000 m<sup>2</sup>



#### Les partenaires

##### Acquisitions foncières

- Région PACA 36 607 €
- CCVG Communauté de Communes de la Vallée du Gapeau 529 920 €

##### Construction

- Région PACA 50 000 €
- Fédération française de football 100 000 €
- Département du Var 120 000 €



**Un stade de football, un terrain d'échauffement et cinq boulodromes, autant d'éléments réunis à proximité de l'entrée de ville et du collège, répondant ainsi aux besoins des associations sportives farlèdoises et des scolaires.**



Les enfants de la crèche, les élèves des écoles primaires et du collège André Malraux ont participé aux activités proposées par le service des sports : athlétisme, sports collectifs, jonglage, kinball, hip-hop...

Les personnes présentes à l'inauguration ont pu découvrir les locaux du nouveau complexe sportif

## Inauguration du stade Jacques Astier...



La plaque a été découverte, nommant officiellement le stade Jacques Astier du nom de l'ancien adjoint au maire. Sa famille, ses amis et collègues étaient tous présents pour lui rendre ce bel hommage.

CETTE JOURNÉE D'INAUGURATION A ÉTÉ LE FRUIT DU TRAVAIL DES SERVICES COMMUNAUX, CONJUGUÉE AVEC L'ENTRAIN SANS FAILLE DES FARLÉDOIS, PETITS ET GRANDS. PRÈS DE 600 PERSONNES SE SONT RÉUNIES AU STADE JACQUES ASTIER POUR CÉLÉBRER LA MÉMOIRE D'UN HOMME QUI S'EST ENGAGÉ DURANT TOUTE SA VIE POUR SA COMMUNE ET LE BIEN-ÊTRE DE SES CONCITOYENS AVEC PASSION.



Coupe du ruban par Monsieur le Maire, entouré de son équipe municipale, des officiels et des personnes ayant participé au projet.

## ...retour en images



Les danseurs des écoles de danses farlèdoises ont fait leur show ! Tous en rythme au centre du stade, ils ont effectué une flashmob face aux spectateurs qui ont rapidement rempli les tribunes.



Match de gala entre les anciens pros du Sporting Toulon, à l'initiative de M. Gallagher et M. Alfano et les joueurs de l'Entente Sportive Solliès-Farlède présidée M. Ruiz.



Des centaines de ballons colorés ont été lancés par les enfants, autant excités qu'émerveillés

# La Farlède fait son SHOW!

DU SPORT, DE LA MUSIQUE ET DE LA DANSE, RAJOUTEZ DU SOLEIL, DES SOURIRES ET DE LA CONVIVIALITÉ, VOILÀ LA RECETTE D'UN BEL ÉTÉ PASSÉ À LA FARLÈDE.

## Festival American Country

Plus de 500 personnes ont assisté au Festival American Country qui s'est déroulé le samedi 30 août sur la place de la Liberté. Le festival a été ouvert par la parade de quatre-vingts Harley Davidson du « Var-West-Toulon chapter France » dont les pots d'échappement ont rugi dans tout le village. Deux concerts ont été donnés, l'un de Main-Street et le second d'Alex Mason, star internationale de la musique country. Les danses proposées par le Happy Horse Country se sont enchaînées tout au long de la journée, offrant un spectacle divertissant et de qualité. Les lauréates au titre de Miss Country, Mini-Miss Country et Mamie Country ont été nommées par Monsieur le Maire, sous les applaudissements des spectateurs. Des exposants spécialisés ont habillé la place avec leurs stands de chapeaux, santiags, drapeaux américains et autres articles « so country ». Ce Festival a rassemblé les passionnés de country du Var et des départements voisins, signant ainsi le succès de cette première édition.



## Vide-greniers Objectifs Écoles Farlèdoises

Le vide-greniers de l'association Objectifs Écoles Farlèdoises a réuni près d'une cinquantaine d'exposants sur la place de la Liberté. Les vendeurs, pressés de se débarrasser de leurs peluches, vêtements et appareils électroménagers ont fait le bonheur des chineurs, heureux de trouver en une breloque un véritable trésor. L'association OEF a pour vocation la réalisation d'actions économiques, sociales et culturelles aux bénéfices des enfants des écoles et du collège de La Farlède. Tous les fonds récoltés lors de ce vide-greniers ont été reversés aux écoles farlèdoises.

**Info+** Contactez l'association Objectifs Écoles Farlèdoises au 06 60 25 26 45

## Veillée d'été du Musée de l'École Publique

Le Musée de l'École Publique a fêté lors de sa veillée d'été un double anniversaire : les dix ans de sa création et les cinq ans de son installation à La Farlède. De nombreux amis du musée étaient présents aux côtés de M. et Mme Broussais, M. et Mme Oltra et de Mme Belmont, piliers du MEP. L'évolution du Musée a été retracée par une exposition de photos et un diaporama. En écoliers modèles, les visiteurs ont participé à des activités telles que la dictée, la récitation ou encore le calcul mental avant d'aller...en récréation !

**Le Musée dispose désormais d'audioguides mis en place avec l'aide de Monsieur Bolla, permettant ainsi des visites interactives.**

**Info+** Le Musée est ouvert au public tous les samedis à partir de 15h et sur rendez-vous pour les groupes et les scolaires en semaine au 04 94 33 00 54 - [www.musecole83.fr](http://www.musecole83.fr)



## AMÉNAGEMENT

# Inauguration de la placette du Moulin de La Capelle

LA PLACETTE DU MOULIN DE LA CAPELLE A ÉTÉ INAUGURÉE LE JEUDI 24 JUILLET, EN PRÉSENCE DE MONSIEUR LE MAIRE, DES ADJOINTS ET DU DÉPUTÉ DU VAR, MONSIEUR PHILIPPE VITEL.

## Découverte de la nouvelle placette

De nombreuses personnes étaient présentes pour assister à l'inauguration de la placette du Moulin, point d'ancrage et de rencontre entre les services publics liés à l'enfance et à la jeunesse et la salle des associations.

Les Farlèdois ont pu assister au déroulement des travaux et apprécier leur évolution. La première phase des travaux a consisté en la reprise des façades et des menuiseries du moulin, pour finir par la création de la placette en juin 2014.

Le moulin et sa placette ont conservé un cachet traditionnel. Ainsi, des carreaux de terre cuite, qui rappellent les venelles du village, entourent le bassin et sa fontaine restaurés. Des dalles structurantes en cénia remplies de béton sablé revêtent désormais la place. De plus, douze oliviers, symbole de La Farlède, habillent la place, lui offrant un caractère provençal authentique.



Les petits Farlèdois ont été chouchoutés par les encadrants de la crèche autour des stands de maquillage et de pêches aux canards.



Depuis la placette, les Farlèdois peuvent voir le clocher de l'église à travers le mail piétonnier et pourront bientôt être au centre du nouveau Cœur de Village.



## AMÉNAGEMENT

## Le point sur les travaux



## Travaux de centralité

## • Actuellement...

Les travaux d'aménagement de la rue du Partégal et rue Xavier Messina ont débuté au cours du mois de septembre. Les travaux ont consisté dans un premier temps à remonter les alimentations électriques de l'Avenue de la République vers les nouveaux immeubles (îlots 2 et 3) et à redimensionner le réseau des eaux pluviales. Dans la seconde partie des travaux une chambre de répartition des eaux pluviales sera réalisée, point clé du maillage des eaux. En effet, cette chambre de répartition redirigera les eaux, pour un meilleur drainage et une gestion des débits d'eau améliorée.

## • Prochainement...

Une reprise des différents réseaux sera effectuée (assainissement, télécoms, éclairage public, gaz de ville).

Un parking public d'une vingtaine de places complètera l'aménagement final sur le côté du moulin de La Capelle.

Le mail piétonnier sera réalisé entre les îlots 2 et 3. Arboré et réalisé en béton sablé, il sera en harmonie avec la placette du moulin de La Capelle.

## Le saviez-vous ?

Un « mail » (prononcé [maj] - « maille ») est une voie piétonnière centrale bordée d'arbres. Le jeu de mail est à l'origine des sports : golf, croquet, billard. La maille était un petit maillot qui servait à frapper une balle et à la faire passer sous des arceaux.



## ► Rond-point du Capitaine Le Lay

Le rond-point du Capitaine Le Lay a été rénové par la création d'un édicule composé d'un olivier bordé d'un muret de pierres sèches.

## Le saviez-vous ?

Un édicule est une décoration de rond-point placée en son centre (fontaine, arbres, statue).

## ► Travaux d'aménagement du Lorient

Un caniveau de drainage des eaux pluviales en béton a été réalisé impasse du Lorient afin de mieux rediriger les eaux en cas de fortes pluies.



## ► Travaux divers d'amélioration de la collecte des eaux pluviales

Des travaux d'amélioration de la collecte des eaux pluviales ont été réalisés en divers lieux : parking Lætitia, Pierre Blanche, hameau des Grands, rue Corporandy (à hauteur du lotissement Ventre), rue du Partégal, rue des Palmiers et des Orangers.

## Eaux parasites : surveillez vos branchements

## ► Que sont des « eaux parasites » ?

Ce sont des eaux de pluie ou de nappes phréatiques qui pénètrent les réseaux d'assainissement à cause de fissures, défaut d'étanchéité des joints, racines d'arbres perforant les réseaux, erreurs de branchement de gouttières, etc.

## ► Quelles en sont les conséquences ?

L'accroissement des eaux parasites dans les eaux usées provoque des dysfonctionnements de la station d'épuration de la Communauté de Communes de la Vallée du Gapeau. En effet, lorsque la station se trouve en situation de surcharge hydraulique, les eaux usées sont déversées, en accord avec la police de l'eau, dans les milieux naturels qui sont alors dégradés et pollués. De plus, cette surcharge a un coût financier, puisqu'elle entraîne un traitement des eaux usées plus important.

## ► Comment lutter contre ce problème ?

Ce problème résulte le plus souvent de branchement de gouttières dans les réseaux d'assainissement. Il convient de réaliser des tests à la fumée : la fumée est introduite dans les réseaux d'assainissement et ressort sur le toit des maisons dont les gouttières y sont raccordées par erreur.



La station d'épuration devrait recevoir 6 500 m<sup>3</sup> d'eau/jour, soit la capacité d'accueil pour une communauté de communes de 40 000 habitants telle que la CCGV.

Aujourd'hui, elle reçoit 14 000 m<sup>3</sup> d'eau/jour, soit plus du double. C'est comme si la CCGV comptait déjà 80 000 habitants !

**Info+** Pour tous renseignements, contactez les services techniques au 04 94 27 85 88



## LOGEMENTS SOCIAUX

## Obligations, objectifs, sanctions : focus sur les logements sociaux

L'ACCÉSSION AU LOGEMENT EST L'UN DES OBJECTIFS MAJEURS ET IMPÉRATIFS DES POLITIQUES TERRITORIALES QUE MÈNE L'ÉTAT. AU PLAN LOCAL, LES ÉLUS SOUHAITENT RÉPONDRE PRIORITAIREMENT AUX BESOINS DE LA POPULATION COMMUNALE.

## Ce que dit la loi

► UNE MODIFICATION EN 2013 DE LA LOI SRU DE 2000 (LOI RELATIVE À LA SOLIDARITÉ ET AU RENOUVELLEMENT URBAINS) A ACCENTUÉ LES ÉLÉMENTS DE COERCITION À L'ENCONTRE DES COMMUNES RÉCALCITRANTES EN MATIÈRE DE CONSTRUCTION DE LOGEMENTS SOCIAUX ET PORTE DÉSORMAIS LE SEUIL DE LOGEMENTS SOCIAUX OBLIGATOIRES À 25 % DES RÉSIDENCES PRINCIPALES DE LA COMMUNE.

CHAQUE ANNÉE, UN INVENTAIRE DES LOGEMENTS LOCATIFS SOCIAUX EST EFFECTUÉ. AFIN D'INCITER LES COMMUNES À RÉDUIRE LEUR DÉFICIT, IL EST FIXÉ À CHAQUE COMMUNE CONCERNÉE UN OBJECTIF TRIENNAL DE RÉALISATION DE LOGEMENTS SOCIAUX.

► AU TITRE DE LA TRIENNALITÉ 2014-2016, LA FARLÈDE DOIT RÉALISER 158 LOGEMENTS SOCIAUX ET PARVENIR À 25% DE LOGEMENTS SOCIAUX EN 2025.

## Logement social : définition

Un logement social est destiné aux personnes qui ne peuvent obtenir un habitat décent et indépendant par leurs propres moyens. Le droit au logement est garanti par l'État, dans les conditions prévues par la loi.

## Le saviez-vous ?

75% de la population française est éligible à un logement social.



## Non-respect de la loi SRU\* : les sanctions

\*Loi relative à la Solidarité et au Renouvellement Urbains

À DÉFAUT D'AVOIR 25% DE LOGEMENTS SOCIAUX, LA FARLÈDE PAYE EN 2014 UNE PÉNALITÉ DE 135 000€

## AGGRAVATION DES SANCTIONS

→ Si les objectifs triennaux ne sont pas respectés : mise en carence par le préfet

## ► Des pénalités multipliées

Une fois la mise en carence déclarée par le préfet, celui-ci fixe par arrêté le taux de la majoration du prélèvement obligatoire. Le Préfet peut multiplier par cinq l'amende pour non-respect du plan triennal.

## ► Une perte du droit de préemption

La circulaire du 21 février 2012, parue le 28 mars au Journal Officiel, prévoit les modalités de l'exercice du transfert du droit de préemption aux préfets, afin d'atteindre les objectifs de réalisation de logements sociaux institués par la loi SRU. **Sur toutes les transactions immobilières, la préfecture peut ainsi décider de la réalisation, à la place de la commune, des programmes de logements sociaux et accorder le permis de construire.**

## Comment est répartie l'attribution des logements sociaux ?

► LES PRÉFECTURES, LES MAIRIES ET LES ORGANISMES COLLECTEURS DU «1% LOGEMENT» SONT LES «RÉSERVATAIRES» QUI DISPOSENT DE LOGEMENTS RÉSERVÉS DANS LE PARC SOCIAL EN FONCTION DU FINANCEMENT QU'ILS ONT CONSENTI POUR LEUR CONSTRUCTION.

Après négociation avec l'ensemble des partenaires institutionnels, la commune parvient généralement à négocier l'obtention des réservations du nombre de logements du conseil général et du bailleur social et reste maître dans l'attribution de 30 % des logements.

## Objectif : 60% minimum de logements sociaux pour les Farlèdois

► La municipalité soucieuse de répondre à l'attente des demandes de logement des Farlèdois négocie actuellement les réservations avec les services de l'État afin de récupérer le pourcentage dédié à la préfecture (25%) et une partie des pourcentages réservés à la marine nationale.

COMMUNE	10%
CONSEIL GÉNÉRAL	10%
BAILLEUR SOCIAL	15%
PRÉFECTURE	25%
MARINE NATIONALE	30%
AUTRES (1% PATRONAL, ÉTAT, MINISTÈRE JUSTICE, FINANCE...)	10%
TOTAL	100%

**Info+** 650 Farlèdois sont aujourd'hui en attente d'un logement social dont 270 depuis plus de 3 ans.

Vie  
associative



## FORUM DES ASSOCIATIONS

# Place aux loisirs

LA RENTRÉE DE SEPTEMBRE EST UN MOMENT CLÉ POUR LES ASSOCIATIONS PUISQUE L'OCCASION LEUR EST DONNÉE DE PRÉSENTER LEURS TALENTS AUX FARLÉDOIS. DÉMONSTRATIONS, DÉCOUVERTES ET INSCRIPTIONS, RETOUR SUR LE FORUM DES ASSOCIATIONS.

Le forum des associations qui s'est déroulé le 6 septembre a permis aux Farlédois de découvrir les passions, pratiques sportives ou encore les intérêts culturels d'une partie des 120 associations parmi celles que compte la commune.

Qu'elles aient pour vocation la culture, les loisirs, le sport, la musique, l'environnement ou encore l'action sociale, soixante-deux associations étaient présentes sur la place de la Liberté.

**Info+** Retrouvez toutes les informations sur les associations farlédoises dans le guide des associations disponible en mairie ou sur le [www.lafarlede.fr](http://www.lafarlede.fr)

Le forum a été animé par différentes démonstrations sportives et culturelles. Ainsi, les poumsé\* du Taekwondo Club, les techniques d'esquive de l'Auto-Défense Académie, les pas de danse des Happy Horse Country, d'Xpress Your Soul, de Flam'N'Co, So Danse et les notes de Play Music et de l'association À l'Unisson ont rythmé cette journée.

\* Combat conventionnel contre plusieurs adversaires imaginaires.

## CULTURE

### Petit journal provençal

À chaque édition du bulletin municipal, nous avons le plaisir de vous annoncer la parution du Petit Journal Provençal rédigé par Roger Gensollen. Découvrez les confidences faites par le Mont Coudon à Monsieur Gensollen, le temps d'un songe...

**Info+** Retrouvez le Petit Journal Provençal dans tous les lieux publics (médiathèque, mairie, Musée de l'École Publique) et sur [www.lafarlede.fr](http://www.lafarlede.fr).



Vie  
associative



## LES VOLONTAIRES DU SANG

### Sortie d'automne

La sortie d'automne organisée par les Volontaires du Sang a réuni soixante-douze personnes autour d'un déjeuner au restaurant La Frégate à Hyères. Les participants ont apprécié cette journée ensoleillée, le repas sur le thème du poisson et les promenades en bord de mer, rythmés par l'écho des vagues.

*Don du sang,  
un besoin permanent !*

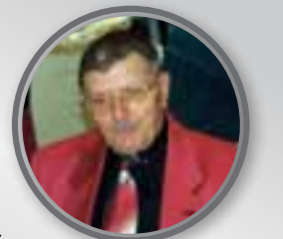
**MARDI 23 DÉCEMBRE :**

### Collecte de sang

8H-12H : SALLE DES FÊTES DE LA FARLÈDE

**Info+** Renseignements au 04 94 48 75 24 - 04 94 48 49 84 - 06 42 46 04 12

## HOMMAGE Edgar Bruneau



Farlédois depuis 1981, Edgar Bruneau était dévoué à son métier, à son village et à son association. Créée en 1989, l'Union Régionale des Opérés du Cœur a pour vocation l'aide aux personnes opérées du cœur ou en passe de l'être. Altruiste, engagé, et dévoué à sa commune, Monsieur Bruneau était fier que son épouse, Dominique Bruneau, soit conseillère municipale auprès de Raymond Abrines. Toutes nos pensées les plus sincères vont à son épouse Dominique, à son fils Nicolas, et à tous ses proches.



## ÉLECTION MISS LA FARLÈDE

### Miss La Farlède : 10 ans déjà !

Cette année Miss La Farlède fête ses dix ans ! Un repas de gala a été organisé à cette occasion en l'honneur des Miss élues depuis la création de cette manifestation appréciée de nombreux Farlédois. Au programme de cette soirée qui s'est déroulée le 29 novembre : un repas de fête, des spectacles de danses et un bal au cours duquel quelques chanceux ont eu le plaisir de partager une danse avec les Miss.

La Miss qui représentera La Farlède pour l'année 2015 a été élue lors de cette soirée. Vous pourrez la découvrir dans le

prochain bulletin municipal.



©Photo de Terry White

## MISS LA FARLÈDE

### Roxane Blanc, 2<sup>e</sup> dauphine de Miss Provence

ÂGÉE DE 22 ANS ET ÉTUDIANTE EN ÉCOLE DE COMMERCE À NICE, ROXANE BLANC A FAIT BRILLER LES COULEURS DE LA FARLÈDE LORS DE L'ÉLECTION DE MISS PROVENCE. PRÉSENTATION DU PARCOURS DE CETTE JEUNE ET JOLIE FARLÉDOISE.

C'est sur les conseils de ses amies que Roxane s'est présentée au casting de Miss La Farlède en 2009. Éluë pour représenter la commune durant l'année 2010, la belle Farlédoise a été sélectionnée pour concourir à l'élection de Miss Provence qui s'est déroulée le 5 septembre 2014 à Gémenos. Nommée au titre de deuxième dauphine de Miss Provence, Roxane garde de cette expérience le souvenir d'un agréable moment passé avec les autres candidates, où les rivalités ont laissé place à la solidarité.



PROPRETÉ

## Mon trottoir n'est pas un dépotoir !

Les dépôts sauvages d'ordures, d'encombrants, de déchets verts et de gravats sont formellement interdits sur la voie publique. Avant tout dépôt, veuillez contacter les services de la CCVG, ils vous indiqueront les modalités et les jours de collecte des déchets.



Le dépôt sauvage d'ordures est une infraction sanctionnée par une amende de 2<sup>e</sup> classe pouvant aller jusqu'à **150€**.

**Info+** Contactez la CCVG au 04 94 33 78 84

RISQUE INCENDIE

## Interdiction de brûler les végétaux

Il est strictement interdit de brûler les végétaux en tous temps et en tous lieux.

**Info+** Contactez la police municipale au 04 94 27 85 90

SÉCURITÉ

## Élagage obligatoire des haies

Dans l'intérêt de la circulation et de la conservation du domaine piétonnier, il est obligatoire de couper les haies au droit de votre propriété. Si la police municipale constate que votre haie compromet la sécurité de la circulation, une lettre de mise en demeure vous sera déposée afin que vous puissiez procéder à l'élagage.

**Info+** Contactez la police municipale au 04 94 27 85 90

STATIONNEMENT

## Un stationnement maîtrisé grâce aux bornes-arrêt minute

Deux bornes automatiques ont été installées devant le numéro 93 de la rue de la République afin de garantir un confort de stationnement aux Farlèdois. Après vingt minutes, un voyant rouge s'allume si la voiture n'a pas quitté la place. Les zones bleues permettent quant à elles un stationnement d'1h30.

En cas de non-respect de ces réglementations, vous risquez une amende de 17€.

**Info+** Les bornes automatiques et les zones bleues permettent un stationnement de 9h à 12h et de 15h à 18h. Pour plus de renseignements, contactez la police municipale au 04 94 27 85 90.

SÉCURITÉ

## Trottoirs ≠ stationnement

« Trottoir : partie surélevée de la chaussée réservée à la circulation des piétons. »

Il est important de rappeler que les trottoirs sont réservés uniquement aux piétons. Le stationnement sur les trottoirs et les passages piétons met en danger les enfants lors des entrées et sorties des écoles. La circulation des vélos est également interdite sur les trottoirs.

La sécurité des petits Farlèdois est l'affaire de tous, pensez à eux.

**Info+** Une amende de 35€ sera dressée aux personnes qui ne respecteront pas la réglementation en vigueur.

CITOYENNETÉ

## Listes électorales : inscriptions ouvertes

Vous avez jusqu'au 31 décembre pour vous inscrire sur les listes électorales afin de pouvoir voter l'année prochaine aux élections.

**Info+** Contactez le service élections au 04 94 27 85 86

## Contacts

### DÉCHETTERIE

Vous souhaitez vous débarrasser de vos encombrants et déchets verts ? Deux solutions : prenez un rendez-vous au Centre Technique Communautaire ou apportez directement vos déchets à la déchetterie de Solliès-Pont.

Centre Technique Communautaire  
Tel : 04 94 27 87 31  
Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h à 16h.

Déchetterie de Solliès-Pont  
ZAC de la Poulasse  
Avenue de l'Arlésienne  
83210 Solliès-Pont  
Tel : 04 94 35 14 28  
Du lundi au samedi de 8h à 12h et de 13h à 18h

**Info+** Standard de la CCVG au 04 94 33 78 84

VANDALISME

## Un peu de civisme, s'il vous plaît !

Il semblerait que la notion de civisme ait échappé à certaines personnes. En effet, le panneau d'affichage du stade, récemment installé, ainsi que les panneaux installés devant la crèche ont été vandalisés. Les actes de vandalisme exercés sur le mobilier urbain communal salissent littéralement l'image de la ville, mais ils impactent également le budget communal, donc les finances des contribuables.

**Info+** La dégradation du mobilier urbain est punie par une amende de 30 000€ et deux ans de prison. Pour les graffitis, la sanction est de 3 750€, avec une peine de travaux d'intérêt général.



RÉFÉRENTS DE QUARTIER

# Appel à candidature

VOUS SOUHAITEZ PARTICIPER À LA VIE DE VOTRE COMMUNE, ÊTRE LE LIEN ENTRE LES RÉSIDENTS DE VOTRE QUARTIER ET LA MAIRIE DE LA FARLÈDE ? DEVENEZ RÉFÉRENT DE QUARTIER !

## Les référents de quartier : reflet de la démocratie participative

Être référent de quartier c'est être le trait d'union entre les résidents de son quartier et la collectivité. Trois conditions s'imposent à un référent : aimer son quartier, avoir une relation privilégiée avec les personnes qui y vivent et être bénévole.

La disponibilité, l'attention, le civisme et l'altruisme sont autant de qualités nécessaires à un référent de quartier.

## La mission du référent de quartier

La mission principale du référent de quartier consiste à regrouper toutes les informations et remarques pertinentes émises par les résidents sur son secteur, afin d'en faire état à la mairie.

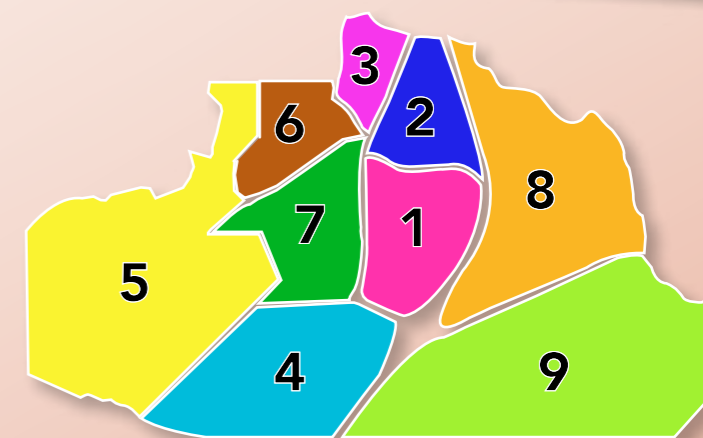


## Le découpage des quartiers

Les quartiers ont été découverts selon différents critères : la densité de la population et des constructions, la séparation par les routes principales, les données géographiques. Dans certains de ces secteurs, compte-tenu de la densité de la population et des habitations, des sous-secteurs ont été créés avec chacun un référent.

Ces quartiers sont découverts en 9 secteurs :

- **Secteur 1** : Centre-ville Est, Rue de la République, Rue de la Gare, Lotissement les Piboules et l'Aubane, Immeubles Vivaldi, Berlioz, domaine des 4 saisons
- **Secteur 2** : Rond-point Le Lay, Hameau de la Fontaine, les Bastides, rue Corporandy et les Lavandes, Lotissements Sainte-Anne, Ventre et l'Olivastre, Lotissement du Hameau de Pavillon
- **Secteur 3** : Lotissements St Lazare, La Source, Les Genêts, La Verdillonne, Calade Ste Elisabeth
- **Secteur 4** : Zone des Pioux, Route Nationale 97 partie Ouest
- **Secteur 5** : Chemin du Haut, Hameau des Grands, Hameau des Laures, Chemin du milieu, l'Oliveraie, Chemin de la Pierre Blanche, Pierrascas
- **Secteur 6** : Les Fourniers, lotissements les Mimosas, le Raimbault et le Dou Souleù, lotissement Saint-Nicolas, secteur des écoles, hameau des Guiols, avenue de la Libération, Les Clos de Gardanne
- **Secteur 7** : Centre-ville Ouest, Collège, lotissement Coudon, Hameau les Aiguier, les Romarins, lotissement le Village, square Verdun, Les Oliviers, les Clématites, lotissements, les Mas de la Beauissière, le Saint-Dominique
- **Secteur 8** : Quartier de la Gare, Chemin d'Hyères
- **Secteur 9** : Bec de canard - Zone Industrielle, Route de la Crau, Quartier de la Font des Fabres



## Comment devenir référent de quartier ?

Si vous souhaitez devenir référent de quartier, adressez une lettre à Monsieur le Maire, ou déposez votre candidature directement à la mairie, au secrétariat du Maire avant le 19 décembre 2014. **Nous comptons sur vous !**

Cabinet du Maire : 04 94 27 85 74



## Unis pour La Farlède

Qui sommes-nous ?

**Notre ambition : être une opposition constructive, réfléchie et vigilante, au service de tous les Farlédois.** Contact : [lafarlede.cmo@gmail.com](mailto:lafarlede.cmo@gmail.com)

Dans chaque « La Farlède Mag », nous n'avons droit qu'à une demi-page pour nous exprimer, contrairement à **monsieur Raymond Abrines qui dispose de 19,5 pages pour faire toute sa « promotion »**. En effet, nous devons déposer notre écrit de 0,5 page, 1 mois avant son impression et sa parution. Ce qui laisse tout ce temps à monsieur Raymond Abrines pour lire, étudier, puis contrer notre écrit comme bon lui semble, en s'affirmant dans les 19 pages précédentes **par son omniprésence...! Alors attention, ne soyez pas dupes...!**

La majorité municipale s'est engagée dans une extension forcée de notre village. Sous prétexte de lois, certes ardues, le Maire et sa majorité municipale ne défendent pas les intérêts des Farlédois. **Développer notre village nous y sommes favorables, mais pas à n'importe quel prix.** Monsieur le maire, où sont donc passées vos promesses de campagne...? (nouvelles écoles, extension du gymnase, embauches et logements pour les Farlédois, jardin paysager sur l'ancien stade...). Nous sommes des élus responsables, et nous ferons tout pour vous informer de la politique du mensonge qui sévit à La Farlède.

**Local Administratif : où nous travaillons tous les samedis matin de 10h00 à 12h00, à la Salle Pagès (entrée côté rue du Partégal au numéro 9).** Le Maire nous a retiré la clef de notre local administratif et mobilise chaque samedi, deux policiers municipaux pour venir nous ouvrir et fermer cette salle. Comme si nos policiers municipaux n'avaient que ça à faire durant le week-end...!

L'année s'achève, et nous vous souhaitons de **Bonnes Fêtes de Noël et de Saint-Sylvestre**, en ayant une pensée particulière pour les personnes qui souffrent, et pour celles qui sont seules et en difficulté.



Isabelle Furic



Yves Bittès



Jean Cardon



Eric Pradailles

Tribune  
libre



## Ensemble pour La Farlède de demain

Majorité Municipale

Il y a quelques mois une grande majorité d'entre vous a reconnu la qualité de notre bilan et le bien fondé de nos projets.

Nous avons notamment réalisé notre complexe sportif tant attendu par 700 licenciés et 1000 scolaires.

Comme je l'avais précisé dans le bulletin d'octobre 2011 et en commission d'urbanisme, cet investissement devait en partie être financé par la vente de l'ancien stade. Conformément à mes promesses, le projet immobilier prévu à cet endroit sera à dimension humaine. Il n'occupera que 30% de la surface totale et ne dépassera pas 2 niveaux sur l'avenue de la gare comme le long du lotissement de la Ruche. Les riverains n'auront aucun préjudice concernant

l'ensoleillement. Cet ensemble comprendra de nombreux stationnements publics (en plus des stationnements privés souterrains) et un espace paysager.

**Comme vous pouvez le constater on est bien loin des affirmations mensongères colportées par ceux qui oublient que nous ne sommes plus en campagne.**

En effet, il faut que vous sachiez que le groupe d'opposition veut empêcher ce projet pour nuire à la municipalité. Il a même été créé un CIL soit disant apolitique, dont le bureau est composé de soutiens avérés de la liste d'opposition : le trésorier en est membre et leur président écrivait pendant la campagne «je soutiens J. Ettori». Certains

membres du CIL ont même récemment distribué des tracts de l'opposition. En ma qualité de maire, je ne représente pas que des adhérents ou des partisans, mais tous les Farlédois. Dans ce sens c'est toujours l'intérêt général qui doit l'emporter sur l'intérêt privé.

**Savez-vous que l'abandon du projet correspond à une perte de recette représentant l'équivalent d'un triplement de notre taxe d'habitation ?**

**Savez-vous aussi que suite aux résultats des élections et au climat délétère entretenu par certains aigris, près de la moitié de la liste d'opposition a soit démissionné, soit refusé de siéger au conseil ?**



Dr Raymond  
Abrines



Le Vieux Logis

Chambres d'hôtes de charme au caractère traditionnel tenue par M. et Mme Boulian. Cour arborée et piscine pour vacances provençales réussies !

33, Rue Carnot - Tel : 06 46 69 57 42 - 06 29 43 01 11



Natur'elle

Esthéticienne, Pauline Privé saura s'occuper de vous. Soins du visage, du corps, épilations, maquillage, prothèse ongulaire vous sont proposés dans son institut (derrière le coiffeur « Le Salon ») ou à domicile.

Sur rendez-vous du mardi au samedi - 142, Avenue de la République - Tel : 06 13 13 65 60

COMMERCES

## Bienvenue à La Farlède !

L'INSTALLATION OU LA REPRISE DES COMMERCES À LA FARLÈDE CONTRIBUENT AU DYNAMISME DU CENTRE-VILLE, SOUTENONS-LES. PRÉSENTATION DE VOS NOUVEAUX COMMERCANTS FARLÉDOIS.

### Commerçants, donnez-nous vos infos !

Avis aux commerçants qui s'installent sur la commune de La Farlède, ou à ceux qui remarquent un changement chez leur voisin : prévenez le service communication. Nous effectuerons les démarches afin de diffuser votre installation sur la commune auprès des Farlédois, ou changerons vos informations sur nos supports de communication.

**Info+** Contactez le service communication au 04 94 01 47 16

Nouveaux  
Commerçants



Dépôt-vente Les Pitchouns

Leslie Combre donne une seconde vie aux vêtements, jouets ou matériels de vos enfants. Déposez-les au dépôt-vente « Les Pitchouns », de 0 à 10 ans.

142, Avenue de La République - Tel : 09 50 71 34 39 - 06 59 64 83 04 - Mardi, mercredi, vendredi et samedi : 9h30-18h30 non-stop, Jeudi : 9h30-17h non-stop



Les p'tits pains d'Ambre

Xavier et Nadège Gallego vous invitent à goûter leurs baguettes tradition au sel de Guérande, cœur de lin, épeautre ou encore sésame. Formules à petits prix pour le midi.

118, Avenue de la République - Tel : 04 94 28 73 86  
Du mardi au samedi 6h-13h30 et 16h-20h - Dimanche et jours fériés 6h30-13h  
Fermé le dimanche après-midi et le lundi

**Des commerces accessibles à tous!**

Rendre son établissement accessible à tous est une obligation. Tous les propriétaires ou exploitants d'Établissements Recevant du Public doivent rendre leur ERP accessible avant le 1er janvier 2015. Tous les propriétaires qui ne respecteraient pas ce calendrier pourront déposer un projet d'AD'AP (Agenda d'Accessibilité Programmée) avant le 27 septembre 2015. Il s'accompagnera d'un calendrier d'accessibilité précis et d'un engagement financier. Des sanctions financières proportionnées seront appliquées en cas de non-respect de l'AD'AP.

La commune de La Farlède vous soutient dans cette démarche via un appui technique, en vous renseignant sur les procédures à suivre, les dérogations éventuelles ou par la mise en relation avec les bons interlocuteurs.

**Info+** Contactez le service de l'urbanisme au 04 94 27 98 90

Retrouvez toutes les informations sur le site du Ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie, rubrique «accessibilité».



ÉCOLES

# Rythmes scolaires :

## Nous répondons à vos questions

LA RÉFORME DES RYTHMES SCOLAIRES, IMPULSÉE PAR L'ÉTAT, A MODIFIÉ LES HABITUDES DES ÉLÈVES, DES PARENTS ET DES ENSEIGNANTS. DEPUIS LA RENTRÉE 2014, L'ENSEIGNEMENT EST RÉPARTI SUR HUIT DEMI-JOURNÉES, DONT LE MERCREDI MATIN, QUI EST DÉSORMAIS OBLIGATOIRE. DÉCRYPTAGE DE CETTE RÉFORME.

### 1/ Pourquoi la mise en place des NAP le vendredi après-midi a-t-elle été annulée ?

Initialement, les NAP (Nouvelles Activités Périscolaires) devaient être organisées le vendredi après-midi mais le projet expérimental a été rejeté par la rectrice de l'académie de Nice en évoquant le motif suivant : « Bien que comprenant la nécessité pour votre commune d'optimiser ses moyens matériels et en personnels, j'ai le regret de vous informer que je n'autorise pas cette expérimentation. [...] D'une part, l'organisation de la semaine scolaire proposée avec trois journées à six heures pour les élèves ne permet pas aux enfants les plus en difficulté de bénéficier des activités pédagogiques complémentaires proposées par les enseignants après la classe. D'autre part, l'efficacité des apprentissages repose aussi sur une meilleure répartition de ce temps scolaire dans la semaine. L'ajout d'une demi-journée sans classe en fin de semaine ne garantit pas la continuité du temps scolaire et n'est pas en cohérence avec les objectifs poursuivis par le service public de l'éducation. »

### 2/ Pourquoi les NAP se déroulent-elles le jeudi après-midi ?

La municipalité a fait le choix en accord avec l'inspecteur académique, Monsieur Verlucco, d'organiser les NAP le jeudi de 13h30 à 16h30 ce qui permet, plutôt qu'une garderie de 3/4 d'heure chaque jour, de mettre en place des projets d'activité variés et de qualité adaptés à chaque tranche d'âge.

### 3/ Qu'est ce que le Projet Éducatif Territorial (PEDT) ?

Validé par la Direction Départementale de la Cohésion Sociale (DDCS), l'inspection académique et la Caisse d'Allocations Familiales, le PEDT a pour vocation de formaliser une démarche éducative. Il a pour objectif de mobiliser toutes les ressources du territoire afin de garantir la continuité éducative de l'enfant.

Élaboré par la directrice du service jeunesse, Aline Portelli et l'adjointe aux affaires scolaires, Anne-Laure Excoffon-Jolly, le projet éducatif territorial, approuvé en juin 2014 par le conseil municipal, détermine le fonctionnement et optimise les projets d'activités mis en place par les équipes d'animateurs diplômés et qualifiés.

Le règlement intérieur distribué à chaque famille en début d'année regroupe le fonctionnement des NAP, les modalités d'inscriptions, les activités proposées et les tarifs.

### 4/ Quelles activités sont mises en place pendant les NAP ?

Un projet d'activité est mené pour chaque groupe d'enfants, il est remis à chaque enfant en début de cycle. Différentes activités artistiques, sportives et culturelles sont proposées selon les tranches d'âge. Les groupes d'enfants changent afin que tous participent aux activités. Pour toutes les activités d'art plastique, chaque enfant repart avec une production à la fin du cycle (soit 7 semaines).

**Activités :** judo, danse, jeux d'opposition, Zumba, cirque, pétanque, handball, jeux ludo-éducatifs, jeux sportifs, activités manuelles, ateliers cuisine, projet écologie à la médiathèque Eurêka.

### 5/ Qui s'occupe des enfants pendant les NAP ?

Les activités sont organisées et encadrées dans le respect de la réglementation en vigueur de la DDCS, par des animateurs diplômés ou stagiaires, les ATSEM, les éducateurs territoriaux attachés au service des sports, des intervenants extérieurs bénévoles issus du milieu associatif avec lesquels la commune a signé une convention tels que le Handball Club Farlédais, Judo 83 et Auto-Défense Académie.

#### Le saviez-vous ?

La CCVG met un autocar à la disposition de la commune. Ainsi, neuf groupes d'enfants se déplacent par roulement vers les infrastructures extérieures.

### 6/ Les aides

• **CAF : 0,50 CTS/ENFANT/AN**

• **ÉTAT : 50€/ENFANT/AN = FONDS D'AMORÇAGE (ACCORDÉ POUR L'ANNÉE 2014/2015)**

### 7/ Le coût

QUOTIENTS FAMILIAUX	POUR 7 SEMAINES DE FONCTIONNEMENT
Si QF ≤ 500 €	8,40 € (SOIT 0,40 CTS POUR 1H)
501 < QF ≤ 800 €	12,60 € (SOIT 0,60 CTS POUR 1H)
Si QF > 800	16,80 € (SOIT 0,80 CTS POUR 1H)

• **PERSONNEL : 51 200€/AN (33 ANIMATEURS)**

• **MATÉRIEL : 2 500€/AN**

## Le périscolaire, un atout pour les parents

La matinée du mercredi matin est obligatoire depuis septembre 2014.

Le périscolaire est mis en place de 7h30 à 8h30 et de 11h30 à 12h30. Lorsque les enfants sont inscrits aux APC (Activités Pédagogiques Complémentaires), l'équipe d'animateurs prend le relais soit à 12h, soit à 12h30 pour les conduire à l'Accueil de loisirs où la restauration est assurée.

**Info+** Le règlement intérieur des NAP a été distribué aux parents - Service jeunesse au 04 94 31 53 61 - 06 24 74 02 29

JEUNESSE

## Maison de Jeunes : un été de folie !

DÉTENTE, ÉCHANGES, RENCONTRES ET JEUX : LES JEUNES TROUVENT TOUJOURS LEUR BONHEUR À LA MDJ ! RETOUR SUR L'ÉTÉ DES ADOS FARLÉDOIS.

Dédiée à l'épanouissement de la jeunesse, la MDJ accueille les Farlédais âgés de 14 à 17 ans après les cours et pendant les vacances scolaires. Ils profitent ainsi d'un espace pour discuter, s'informer, s'amuser et...s'évader ! En visite à Saint-Julien, village pittoresque varois, ils ont goûté aux joies du paddle et du kayak, et se sont éclatés en bouée tractée à Bormes-Les-Mimosas. D'autres activités leur ont été proposées durant l'été comme le bowling, le cinéma, ou les veillées nocturnes.

**Info+** Retrouvez les horaires et les modalités d'inscriptions de la MDJ sur le [www.lafarlede.fr](http://www.lafarlede.fr).  
Service jeunesse : 04 94 31 53 61 - 06 24 74 02 29

ESPACE CHARLES RODOLPHE

## Un lieu dédié au sport

INAUGURÉE EN JUIN 2014, LA MAISON DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS CHARLES RODOLPHE, TRAIT D'UNION ARCHITECTURAL ENTRE LE GYMNASSE FRANÇOIS PANTALACCI ET LA FONTAINE DORÉE, OFFRE UN LIEU DE PRATIQUE COMMUN AUX ASSOCIATIONS SPORTIVES FARLÉDOISES.

La Maison de la Jeunesse et des Sports Charles Rodolphe illustre l'engagement de la municipalité envers la jeunesse et les associations sportives farlédais. Gérés par le service des sports, le dojo et la salle de danse de cette installation municipale permettent aux associations sportives farlédais de pratiquer leurs disciplines dans des locaux neufs, spacieux et confortables.

Ainsi depuis la rentrée, le Taekwondo Club La Farlède, Auto Défense Académie, Les Riches heures, Purnata Yoga, Leï Bouscarles, So Danse et Xpress Your Soul disposent d'un espace de 160 m<sup>2</sup> modulable et polyvalent. Dans le cadre des Nouvelles Activités Périscolaires, les écoliers y pratiquent égale-

ment la danse et les jeux d'opposition tous les jeudis après-midi.

Enfin, de leur côté, les clubs cyclistes bénéficient chacun d'un local de rangement situé côté cour des immeubles de La Fontaine Dorée.

**Info+** Pour plus de renseignements, contactez le service des sports au 04 94 21 95 69 - 06 22 40 60 21



STAGES MULTISPORTS

## S'évader et se distraire pendant les vacances scolaires

ÉCOLE MUNICIPALE DES SPORTS

### Le sport accessible à tous

Animée par le service des sports, l'EMS offre aux jeunes Farlédais la possibilité de pratiquer des activités telles que le cirque, le baby sport, la baby gym, le tennis, les activités multisports ainsi que le badminton pour 55€ par an. Les séances sont élaborées par des éducateurs sportifs diplômés et garantissent un apprentissage de qualité dispensé en toute sécurité. Pour les adultes, les cours de gymnastique de maintien et d'entretien ainsi que le badminton proposent une pratique sportive conviviale. L'EMS c'est aussi la journée ski organisée chaque hiver pour les Farlédais âgés de 14 à 19 ans.

Cette année la sortie est prévue le dimanche 1<sup>er</sup> février (documents d'inscription disponibles à partir du lundi 5 janvier).

**Info+** Pour plus de renseignements, contactez le service des sports au 06 22 40 60 21 - 04 94 21 95 69

L'École Municipale des Sports organise des stages sportifs pendant les vacances scolaires. Sports collectifs, sports de raquette, activités nautiques, ou encore escalade et tir à l'arc, sont régulièrement programmés pour satisfaire la demande des 7/15 ans. Les jeunes sont pris en charge à la journée et bénéficient, pour une pratique sécurisée, de la présence d'éducateurs diplômés pour les activités spécifiques.

**Info+** Pour plus de renseignements, contactez le service des sports au 06 22 40 60 21 - 04 94 21 95 69



FOOTBALL

## Tournoi de foot à 7

Deux tournois de foot à 7 ont été organisés par le service des sports au mois de juillet et de septembre derniers. Ces deux manifestations sportives ont à chaque fois réuni plus d'une dizaine d'équipes, prêtes à s'affronter et à remporter la victoire sur le nouveau stade de La Farlède.

La Ligue Varoise de Prévention pour l'arbitrage, les Muguetts de Provence pour l'animation musicale ainsi que les Joyeux Boulomanes pour la buvette, ont contribué à la réussite de ces animations estivales.





SOLIDARITÉ

## Semaine de l'Âge d'Or

► PARMI LES MISSIONS DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE, L'ACCOMPAGNEMENT DES PERSONNES ÂGÉES EST UNE PRIORITÉ. DE TOUTES LES MANIFESTATIONS ORGANISÉES POUR NOS SENIORS, LA SEMAINE DE L'ÂGE D'OR EST L'UN DES MOMENTS VIVEMENT ATTENDUS ET APPRÉCIÉS DES ANCIENS.

### Complicité et partage entre générations

► Plus de soixante personnes, de 9 à 70 ans, se sont réunies mercredi 22 octobre pour participer à la journée intergénérationnelle. Rassemblés par petits groupes, tous les peintres amateurs se sont unis pour faire de cette fresque une œuvre artistique et originale. La fin de la journée a été marquée par la découverte de la fresque, applaudie par les participants, qui ont reçu les félicitations de Monsieur le Maire et de Virginie Corporandy-Viallon, adjointe au CCAS.

L'organisation du personnel du CCAS, l'implication des membres de son conseil d'administration dans la réussite de cette semaine et le talent des artistes du Studio 832 ont également été soulignés et remerciés. Exposée à la Maison de Jeunes, la fresque intergénérationnelle est le fruit d'une journée agréable et le souvenir d'un moment de partage et de solidarité.

### PRÉVENTION SANTÉ Seniors : à fond la forme!

► LE CCAS, EN PARTENARIAT AVEC LA CAR-SAT SUD-EST ET L'ASSOCIATION BRAIN'UP ORGANISE DES ATELIERS POUR PRÉSERVER LA SANTÉ DE NOS SENIORS.

Ces ateliers abordent trois problématiques auxquelles nos seniors peuvent être confrontés : les problèmes liés au sommeil, à la perte de mémoire ou encore à la fatigue quotidienne et au manque de tonus musculaire. Grâce aux conseils théoriques et aux exercices ludiques dispensés par des professionnels, les participants s'informent, apprennent à écouter leur corps afin de mieux se connaître.

### Des instants en or

► Au mois d'octobre, la semaine de l'Âge d'Or réunit les seniors autour d'animations culturelles, divertissantes et conviviales.

Repas au foyer Roger Mistral, séances de cinéma, loto, goûters, autant d'activités organisées par le CCAS du 21 au 24 octobre, pour l'épanouissement et le plaisir de nos seniors.

Outre le bien-être et la distraction des personnes âgées, la semaine de l'Âge d'Or a également pour vocation de créer du lien entre les jeunes et nos aînés.

**Info+** Centre Communal d'Action Sociale au 04 94 27 85 84.



FORMATION DES JEUNES

## Formation BAFA\* : 8 jours pour apprendre les bases de l'animation

► DOUZE JEUNES ÂGÉS DE 17 À 31 ANS ONT SUIVI PENDANT HUIT JOURS LES CONSEILS DE JULIEN MINAIR, DIRECTEUR DU CENTRE DE FORMATION DES ANIMATEURS ET DES GESTIONNAIRES DE TOULON, ORGANISME HABILITÉ PAR LA DIRECTION DÉPARTEMENTALE DE LA COHÉSION SOCIALE (DDCS).

► Cette session de formation générale organisée par le Centre Communal d'Action Sociale de La Farlède du 20 au 27 octobre, est le premier pas pour devenir animateur saisonnier.

Au cours de cette semaine, les apprentis animateurs ont découvert les rudiments du métier avec une approche théorique et pratique.

Les thèmes tels que la pédagogie, la réglementation, la législation, les informations sur le public visé (enfants âgés de 3 à 17 ans), ont été enseignés par l'équipe de formateurs, tandis que la partie pratique a mis les jeunes stagiaires en situation réelle d'animation.

Lors de la dernière journée de formation, les futurs animateurs ont mené

une activité autour du thème « Les apprentis conteurs » avec une quarantaine d'enfants de l'Accueil de loisirs. Chaque stagiaire a ainsi pu mettre en pratique les notions théoriques de la semaine, et ce pour le plus grand plaisir des tout petits.

**Info+** Si vous souhaitez participer à la prochaine session de formation BAFA, contactez l'Accueil de loisirs au 04 94 31 53 61 - 06 24 74 02 29

\* BAFA : Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur

ACTION SOCIALE

### Mission locale : bilan d'activité 2014

► La mission locale du Coudou au Gapeau exerce une mission de service public de proximité. Elle a pour vocation d'aider les jeunes Farlèdois âgés de 16 à 25 ans dans leurs démarches professionnelles, de les informer sur les différents dispositifs mis en place par l'État ou les collectivités territoriales concernant leur insertion sociale et professionnelle, ou encore de les orienter vers les bons interlocuteurs.

221 JEUNES ONT ÉTÉ ACCUEILLIS DANS LA PÉRIODE DU 1<sup>ER</sup> JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2013.

**Les objectifs sont :**

- Accès à l'emploi
- Accès à la formation
- Action sociale et citoyenneté

**Info+** La mission locale du Coudou au Gapeau vous accueille tous les jeudis après-midi et vendredi matin au CCAS sur rendez-vous au 04 94 27 85 84



### CADEAU Colis de Noël

► C'est bientôt les fêtes de fin d'année ! À cette occasion le CCAS offre aux Farlèdois âgés de 65 ans et plus\* un « colis réveillon ». Ces colis de Noël seront distribués les 10, 11 et 12 décembre de 9h à 12h et de 14h à 17h à la salle Pagès.

CONVIVIALITÉ

### Goûter spectacle dansant

► Un goûter spectacle dansant gratuit a été organisé pour les Farlèdois âgés de 70 ans et plus, le vendredi 28 novembre à la salle Charles Couros, à La Valette.

**Info+** Centre Communal d'Action Sociale : 04 94 27 85 84



JOURNÉES DU PATRIMOINE

# Projecteurs sur le Coudon

LES 19, 20 ET 21 SEPTEMBRE ONT ÉTÉ PLACÉS SOUS L'ÉGIDE DES JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE. LE THÈME NATIONAL DE CETTE ANNÉE ÉTANT «PATRIMOINE NATUREL, PATRIMOINE CULTUREL», C'EST TOUT NATURELLEMENT QUE LE COUDON S'EST RETROUVÉ SUR LE DEVANT DE LA SCÈNE.

► L'exposition «À l'ombre du Coudon», visitée et saluée par nombre de Farlédois, a dévoilé aux curieux tous les secrets de cette montagne au pied duquel «il fait si bon vivre». Les objectifs du Farlédo Objectif Club ont capturé tous ses profils tandis que sa beauté floristique a été dépeinte par Yvan Avramov lors de sa conférence sur la flore méditerranéenne. Quant à ses mémoires vieilles de plusieurs millions d'années, elles ont été contées en provençal à travers le songe de Roger Gensollen.

Une balade patrimoniale, une randonnée pédestre, une après-midi jeux et découvertes et un concours de peinture ont également ponctué ce week-end culturel, qui trouve chaque année un public farlédo passionné et enthousiaste.



## ÉVÈNEMENT CULTUREL

### Rencontre entre Jacques Tardi et ses fans à la médiathèque

QUAND JACQUES TARDI, L'UN DES BÉDÉISTES LES PLUS TALENTUEUX DE SA GÉNÉRATION, PASSE PAR LA FARLÈDE POUR PRÉSENTER SON EXPOSITION *PUTAIN DE GUERRE !*, C'EST TOUTS SES FANS QUI SE MOBILISENT POUR ALLER À SA RENCONTRE. RETOUR SUR L'UN DES ÉVÈNEMENTS CULTURELS INCONTOURNABLES DE CETTE ANNÉE.

► Nombreux étaient les fans de BD à être venus voir l'exposition de Jacques Tardi, *Putain de guerre !* qui s'est tenue à la médiathèque Eurêka du 22 au 24 août. Soixante planches exposées pour retracer l'horreur de la



Martine Olivier, adjointe à la culture et Jacques Tardi à la médiathèque

première guerre mondiale, période sombre dans laquelle l'auteur puise l'essence de son art depuis près de 30 ans.

L'album *Putain de guerre !*, c'est la découverte d'une période tragique de l'Histoire française, mise à la portée de tous. Jacques Tardi, à travers son œuvre, tisse un lien entre le passé et l'avenir pour que les martyrs qui habitent les pages de ses albums ne soient jamais oubliés des générations futures.

## STAGE VIDÉO

### Silence, ça tourne !

► Neuf jeunes, âgés de 10 à 17 ans, ont participé au stage vidéo qui s'est déroulé du 28 au 31 octobre à la médiathèque. Ils ont ainsi pu réaliser un storyboard, filmer des plans pour concevoir un réel projet de création collectif. Encadrés par Marie-Cécile Hermann, metteuse en scène, réalisatrice et formatrice au sein de la compagnie Artek, les jeunes vidéastes ont tour à tour filmé et joué dans leur production autour du thème d'Halloween.



## FÊTE DE LA SCIENCE

### La cristallographie a fêté ses 100 ans à la médiathèque

► Des cristaux dans le chocolat ? Impossible ! Et pourtant la médiathèque Eurêka l'a démontré grâce à l'exposition « Voyage dans le cristal » prêtée par l'ACAM (Association de Cristallographie d'Aix-Marseille). La minéralogie et la cristallographie ont été expliquées lors de la conférence de Jean-Paul Forêt, Vice-Président de l'Écomusée de la Vallée du Gapeau. Les scientifiques en herbe, petits ou grands ont pu fabriquer leurs propres cristaux, et découvrir les photos de cristaux prêtées par les Amis du musée de la mine de Cap Garonne.

Info Écomusée de La Vallée du Gapeau : [www.ecomuseegapeau.org](http://www.ecomuseegapeau.org)

